

Produire sans flamber



Économie d'énergie. Hier, un vœu pieux, aujourd'hui une évidence. Le consensus des politiques autour du Grenelle de l'Environnement montre à quel point il est urgent d'agir. À la CCI aussi, le mot d'ordre est l'accompagnement des PME sur ces sujets. >>



© Fotolia

Chasse au gaspi, les entreprises aussi

Le sommet de Rio en 1992 a mis le feu aux poudres. Cinq ans après, 180 pays, dont la France, adoptent le Protocole de Kyoto. La planète prend conscience des ravages qui pèsent sur son avenir. Effet de serre, réchauffement climatique, épuisement des réserves sont passés dans le langage courant. Bruxelles prône le développement durable, la France se met au diapason avec le Grenelle de l'Environnement. Réduction par quatre des émissions de gaz d'ici 2050 et de la production de déchets, promotion des énergies renouvelables, biodiversité sont quelques-uns des objectifs du programme. Avec des crédits d'impôts et réductions fiscales favorisant le recours aux énergies propres. Si la France a su exploiter son potentiel hydraulique, elle reste en retard dans les autres

domaines, un retard imputable, disent certains experts, à la priorité donnée au nucléaire. Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire souligne toutefois « un accroissement substantiel des capacités éoliennes installées en 2008 et un véritable décollage du solaire photovoltaïque. » L'Alsace n'a pas attendu le Grenelle de l'Environnement pour se lancer dans le filon. Leader en France en matière de bois énergie, elle arrive en tête pour le taux d'équipement en solaire thermique destiné à la production d'eau chaude. Elle est aussi championne de France du photovoltaïque en agriculture. La région recèle également 450 éco-entreprises, le double de la moyenne nationale. Si le basculement au tout renouvelable est aujourd'hui

inconcevable, la réduction de la facture énergétique ou du moins sa maîtrise s'impose néanmoins à tous : collectivités, particuliers, entreprises.

RÉDUIRE LA FACTURE AVEC CHANGE

Pour ces dernières, la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin a mis en place un dispositif visant à leur permettre « de limiter la consommation énergétique et de développer l'usage d'énergies alternatives », affirme Alban Petit, conseiller industrie à la CCI. Tout comme Colmar et Mulhouse, la CCI de Strasbourg participe au programme CHANGE, initié et financé par la Commission Européenne. Dans chaque CCI, un conseiller formé à la problématique de la maîtrise de l'énergie accompagne les PME. Cela commence par l'audit (gratuit) de la consom-

mation énergétique existante et les pistes pour l'améliorer : sensibilisation du personnel, maintenance ou éclairage à revoir, etc. Ce cap franchi, le conseiller de la CCI proposera des pistes d'actions concrètes et les moyens de les réaliser : acquisition de matériels basse consommation, identification des financements possibles. Fernand Ottenwelter, conseiller d'entreprises à la CCI, compte cette année toucher « une vingtaine d'entreprises dans le Bas-Rhin et leur proposer des pré-diagnostic ». La CCI ayant l'ambition de devenir à terme le référent des entreprises sur les questions liées à l'énergie et l'environnement.

Alban Petit
03 88 76 42 06
a.petit@strasbourg.cci.fr

CONTACTS
CCI

Fernand Ottenwelter
03 88 76 42 50
f.ottenwelter@strasbourg.cci.fr

>> TÉMOIGNAGES

Jamal Meferak chargé de travaux et de la réglementation chez Daramic à Sélestat

Agir à tous les niveaux

Sur son site de Sélestat, la société Daramic conçoit et fabrique des séparateurs de batteries pour l'automobile et l'industrie. Sa première action sur la réduction de la consommation d'énergie remonte à l'an 2000 et faisait partie des engagements pris à travers l'application de la norme ISO 14001 relative aux systèmes de management environnemental. La PME entame aujourd'hui une réflexion sur l'impact de la production sur l'environnement. « *Nous nous sommes rendus compte qu'il y avait des économies à faire à tous les niveaux: chauffage, système électrique, process...* », affirme Jamal Meferak, cadre



© Julien Gérard

technique. Des groupes de travail se sont penchés sur ces questions en « décortiquant » chaque secteur de l'entreprise. Leurs conclusions ont permis d'entreprendre une

révolution en interne. « *Nous avons amélioré la capacité de nos machines. Dans notre activité, ce sont les moteurs qui consomment le plus. Nous avons optimisé leur utilisation en jouant sur la puis-*

sance et la vitesse. Nous entretenons nos installations et nos machines avec soin, de façon à ce qu'il n'y ait pas de pertes inutiles. Grâce à toutes ces mesures, nous avons réussi à nous étendre sans augmenter la facture électrique. Par ailleurs, la crise économique nous rappelle combien il était important de maîtriser chaque poste de dépense. » La démarche résolument volontaire dans laquelle s'inscrit l'entreprise, l'a incitée « *à continuer un plan d'action formalisé par une charte qui doit fédérer et engager tous les employés dans l'économie d'énergie et éviter tous les gaspillages.* »

● CONTACT ● 03 88 82 40 00
www.daramic.com

Pascal Jung responsable sécurité et environnement, Sojinal à Issenheim (68)

Notre objectif : un bilan carbone neutre en 2020

Quand Sojinal décide d'étendre ses bureaux, la société opte pour la construction d'un bâtiment répondant aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) et « *doté d'une isolation de très bonne qualité. Nous avons aussi modifié notre système de chauffage. La consommation d'énergie a été divisée par trente* », explique Pascal Jung, responsable sécurité et environnement. Sojinal, comme son nom l'indique, produit des boissons et des jus à base de soja et emploie 80 personnes à Issenheim. La direction a fait de la maîtrise de l'énergie une pièce maîtresse de son fonctionnement. « *Le but du groupe*

est que notre bilan carbone soit neutre en 2020. Pour réduire les coûts, il faut encourager les petits gestes du quotidien: éteindre la lumière et son ordinateur, mais surtout agir sur le process. Pour cela, des modifications techniques ont été nécessaires. Nous avons par exemple mis en place un « éco-condenseur » pour récupérer la chaleur des fumées des chaudières. À la clé: une baisse prévisionnelle de la facture de gaz de 7%. Ces innovations ont un double avantage: préserver les ressources naturelles et diminuer les coûts. Nous associons pleinement les salariés à cette démarche. Nos collaborateurs sont plutôt jeunes et c'est assez facile de faire passer un message environnemental. Les économies



© Julien Gérard

faites sur l'énergie sont distribuées pour moitié à l'entreprise, pour moitié au personnel. L'an dernier par exemple, cha-

que salarié a reçu en moyenne 3260 € sous forme de prime d'intéressement. »

● SITE ● www.alprosoja.com

Jean-Louis Simonin *gérant de Resys AlterEco à Saales*

L'énergie la plus propre est celle que l'on ne consomme pas !

Titulaire d'un DESS d'ingénierie d'affaires de l'ENSAIS, Jean-Louis Simonin a créé Resys AlterEco en 2006, convaincu « que la maîtrise de l'énergie est un défi majeur qui s'impose à tous. » Resys AlterEco propose différentes prestations dans ce domaine : « le conseil en habitat basse consommation et en énergies renouvelables, avec une spécialité dans la biomasse et l'énergie solaire. Le solaire a un potentiel gigantesque, encore insuffisamment exploité. Nous distribuons également du matériel que nous faisons installer par des artisans. » Parallèlement à cela, Jean-Louis Simonin réalise, en partenariat avec l'ADEME, « des diagnostics énergétiques qui s'adressent aussi bien à l'habitat des particuliers qu'aux bâtiments communaux. L'acquisition toute récente d'une caméra thermique renforce ce diagnostic avec une



© Julien Gérard

expertise complète des habitations. » Une fois posé, le diagnostic permet de guider ses clients dans leurs démarches de rénovation ou de construction et de les orienter vers des solutions moins gourmandes en énergie. « Toutes les techniques existent aujourd'hui pour rendre l'habitat quasiment autonome en énergie. Le coût de

telles installations peut être un frein pour certains. Mais je reste convaincu que ce sont des investissements qui se rentabilisent à terme. Et de toutes les façons, nous n'avons plus guère le choix : il faut apprendre à maîtriser l'énergie. Notre modèle de développement n'est plus tenable. »

• CONTACT • 06 81 60 09 30
www.resys-altereco.fr

>> PROGRAMME ÉNERGIVIE

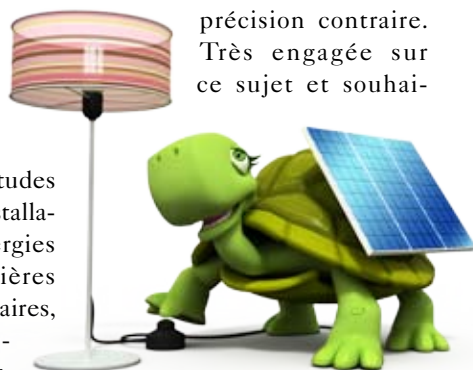
La Région Alsace soutient vos efforts

Pour leurs projets d'installations solaires thermiques et photovoltaïques ainsi que pour celles utilisant le bois énergie, les PME peuvent se voir allouer des subventions de la Région Alsace. Ces aides concernent les études de faisabilité et les installations utilisant les énergies renouvelables : chaudières à bois, chauffe-eau solaires, installations photovoltaïques raccordées au

réseau, hangars de stockage de plaquettes de bois forestières. Elles sont plafonnées à 115 000 € sauf précision contraire. Très engagée sur ce sujet et souhai-

tant anticiper l'application du Grenelle de l'Environnement, la Région Alsace a lancé un « Pacte Écologique » pour une période de trois ans (2009-2013). Il s'articule autour de trois grands axes : réduire fortement les consommations énergétiques des constructions neuves, accélérer la rénovation thermique du parc de logements, développer les énergies renouvelables.

• SITE • www.energievie.fr



Plan climat pour l'Alsace du Nord

L'Association pour le Développement de l'Alsace du Nord (ADEAN) s'est engagée dans un plan climat territorial. L'objectif est de répondre aux défis énergétiques et climatiques qui se profilent, de développer et coordonner les actions du territoire (émanant des collectivités, des entreprises, des citoyens...) et de créer une dynamique économique autour de l'efficacité énergétique. Les trois axes de travail prioritaires sont les bâtiments, les transports et les énergies renouvelables. Une des premières actions mise en œuvre porte sur le suivi énergétique des bâtiments publics. La moitié des émissions de gaz à effet de serre est liée à nos activités quotidiennes et beaucoup de décisions prises localement, dans tous les secteurs, peuvent influencer les émissions d'un territoire. Une entreprise par exemple a de multiples moyens d'améliorer sa performance énergétique tout en contribuant à sa compétitivité économique : faire un bilan carbone pour identifier les sources majeures d'économies, adopter les meilleures technologies possibles (en consommation d'énergie), réaliser un plan de déplacements entreprise, pratiquer l'éco-conception de ses produits, etc.

• CONTACT • Virginie Formosa
 03 88 07 32 40
virginie.formosa@alsacedunord.fr
www.alsacedunord.fr

L'Aéroport de Strasbourg certifié ISO 14001

La CCI a développé, dans le cadre de l'exploitation de l'Aéroport international de Strasbourg, une politique globale de protection de l'environnement. Ces efforts lui ont valu d'obtenir la certification ISO 14001 pour une période de trois ans (jusqu'en 2011). Avec l'appui de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, un travail de fond a été mené par les collaborateurs et partenaires de l'aéroport.

• SITE • www.strasbourg.aeroport.fr

>> EN ALLEMAGNE

Le football allemand s'est mis à l'heure du développement durable. De plus en plus de stades se dotent d'installations photovoltaïques. Intox ou réel engouement pour l'environnement ?

Le foot version écolo



SC FREIBURG Un stade qui fonctionne à l'énergie solaire

Le lancement en 2006 du concept « Green Goal » lors de la coupe du monde de football en Allemagne a fait mouche. Initié par la FIFA (Fédération Internationale de Football), Green Goal avait deux objectifs : sensibiliser le public à la cause écologique et inciter les organisateurs à limiter les déchets, à prendre des mesures d'économies d'énergie et faciliter l'accès aux stades en transports en commun. Des efforts salués par tous, même si quelques associations de défense de l'environnement ont estimé que l'on aurait pu faire mieux. La Fédération allemande de football rétor-

que qu'elle s'efforce de « rendre attentifs ses membres à ces questions. » Un diagnostic énergétique a été lancé en début d'année au sein des clubs amateurs. Des experts émettront des avis sur les voies possibles de réduction de la consommation d'eau et d'énergie.

LE SC FREIBURG MISE SUR LE SOLAIRE

Ce projet, même s'il est honorable, doit faire sourire à Freiburg. Le SC Freiburg s'est mis « au vert » depuis fort longtemps. « En 1995, nous avons installé des panneaux photovoltaïques sur une aile du stade », explique Hanno Franke, responsable du mar-

keting. Aujourd'hui, « ces panneaux recouvrent l'ensemble des toits du stade. Un tel dispositif nous permet de réduire les émissions de CO₂ de 187 tonnes par an. » Hanno Franke avoue qu'au début « tout le monde nous regardait comme des animaux exotiques. » Le passage au solaire « a nécessité des investissements importants, mais qui ont été rentabilisés », poursuit-il. Il faut dire que la ville de Freiburg fait figure de modèle en matière de développement durable, grâce notamment à l'éco-quartier Vauban. Ses habitations, toutes conçues basse consommation, attirent des visiteurs du monde entier. Dans le quartier d'ailleurs, aucun logement neuf n'est autorisé à consommer plus de 65 kWh/m² par an en chauffage. « Le football, comme tous les autres acteurs de la société, a des efforts à faire en matière d'environnement. Nous ne pouvons plus fermer les yeux », rajoute Hanno Franke. L'idée fait son chemin. Le Hamburger SV est adepte du biogaz. Mayence, Gelsenkirchen, Kaiserslautern ou encore Bielefeld utilisent le solaire pour leur stade.

● CONTACT ● SC Freiburg
+ 49 761 38 55 10
www.scfreiburg.com

Paquet énergie-climat

Le gouvernement fédéral mise sur une gestion intelligente de l'énergie ainsi que sur des incitations aux économies d'énergie. Le second volet du programme intégré énergie et climat prévoit :

- un développement des réseaux à très haute tension,
- dans les constructions et transformations des bâtiments d'habitation, l'efficacité énergétique doit à l'avenir augmenter de 30 % environ,

- la disparition des chauffages à accumulation nocturne (très vorace en énergie),
- de nouveaux tarifs appliqués pour le péage poids lourds et le calcul de la taxe sur les véhicules à moteur en fonction des émissions de CO₂.

● SITE ● www.bundesregierung.de